

Compte – Rendu N° 05-2015

Réunion du Conseil municipal du 1^{er} juin 2015

L'an deux mil quinze le 1^{er} juin 2015 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Bos, Blanc, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, Fournier, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mme Bourghelle à Mme Bos, et Mr de Pampelonne à Mr Julien .

Délibération n° 15.022: Projet de loi NOTRE, signature d'une motion

L'association des Maires RURAUX propose la signature d'une motion, concernant la LOI NOTRE. Le projet veut réduire la liberté d'action des élus locaux :

- en réduisant la clause générale des compétences des communes.
- en augmentant le nombre de compétences obligatoires (eau, assainissement, om, urbanisme. Et facultatives des intercommunalités)
- en organisant la mise sous tutelle de la commune par l'intercommunalité.
- en proposant la désignation des représentants des communes, aux intercommunalités par un scrutin distinct de l'élection municipale
- En révisant les schémas départementaux de coopération intercommunale avec des règles plus contraignantes.
- En fixant la taille minimale des intercommunalités à 20000 habitants.
- En supprimant le dispositif interdisant le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité.
- Suppression la minorité de blocage reconnue aux communes membres d'EPCI faisant l'objet d'un projet de fusion.
- relançant la suppression des syndicats et syndicats mixtes.

LE CONSEIL MUNICIPAL par 15 voix pour s'oppose à l'adoption en l'état du texte du projet de loi NOTRE et de manière générale, à rejeter tout texte qui mettrait à mal les libertés locales.

Délibération n° 15.023 : Vote des subventions 2015 aux associations suivantes :

Le conseil municipal par 15 voix pour décide d'attribuer :

- L'amicale du Grand pré 80€
- Comité des fêtes 1000€ à titre exceptionnel (année de démarrage)
- Foyer des Jeunes.160€, à titre exceptionnel soit 2 fois 80€. (année de démarrage).

Délibération n° 15.024 : Révision des loyers des appartements

Les loyers des appartements des « ERABLES », à compter du 1^{er} juillet 2015, sont révisés suivant l'IRL du 4^{ème} trimestre.

F3 : ancien loyer 328.75€ x 125.29/nouvel indice 124.83 € = **329.96€**

F4 : ancien loyer 422.12€ x 125.29/nouvel indice 124.83€ = **426.53€**

Au montant des loyers il convient d'ajouter 15€ de charges, et le montant des Ordures ménagères.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le nouveau montant des loyers.

Délibération n° 15.025 : Achats bons cadeaux tir groupé : FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du renouvellement du concours des Maisons et balcons fleuris.

Il propose l'achat à tir groupé de bons cadeaux :

1^{er} prix 100€ ; 2^{ème} prix 80€ ; 3^{ème} prix 50€

Le conseil municipal par 15 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Délibération n° 15.027: Droit de préemption

La commune est informée d'une demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption, concernant la parcelle AK 416, située à Pierretre d'une superficie de 9a 50 ca

Le conseil municipal par 15 voix pour décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Questions diverses :

- **Information sur le PLH** : construction de 4 maisons/an soit 24 maisons sur 6 ans.
La moyenne entre 2003 et 2015 de construction a été de 3/an. Alboussière est le Bourg Centre.

COMMUNE DE BOFFRES

- Participation de 3 bénévoles à la Voie Bleue (Eliette, Odette, et Myléne) , la recette des buvettes a été répartie entre tous les CCAS des communes participantes. Pour Boffres 167€.
- Sytrad : Portes ouvertes le 2 juin 2015.
- 6 juin : Fête du Foyer des Jeunes avec Karaoké, Vide Greniers et Baptême d'Hélicoptère.
- 18 juin : Ardéchoise
- Information sur la voirie par Mr Julien, 3 routes sont refaites en enrobé par la société E26 :
 - route des templiers 21201€
 - Croisement route Fontbarlet à croisement routes des fanges à fauriel 33219€
 - Chemin des Rioux 19296€
 - Sur le budget alloué 2015 65431€
 - Reliquat de 2014 11227€

La route de Chiroux le Haut sera faite en bicouche, par les services de la Communauté de Communes, sur le quota des 500 heures de mise à disposition de personnel, attribuées aux communes du plateau.

- Mr Bois va entreprendre dans le mois les travaux d'épaveuse.
- Mr Durand a participé le 7 Mai, à Guilhaud- Granges à une conférence avec des délégués militaire de l'Ardèche sur le thème « l'engagement des Forces Armées françaises dans la lutte contre le Terrorisme »

Vu pour être affiché le 2 JUIN 2015, conformément aux prescriptions de l'article

L 2121-25 du CGDCT.

C

Le Maire

R. EDMONT

The image shows the official seal of the Commune de Boffres, which is circular and contains the text 'COMMUNE DE BOFFRES' and 'ARDÈCHE'. Below the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Edmont'.